



## ROC ECLERC Evreux

66-68 rue Saint Louis

27000 EVREUX France

Tél : 02 79 02 73 76

Fax : 02 32 58 27 68

Email : roceclerc-evreux@orange.fr

Habilitation : 2019 27 075 - SIRET : 48748758900078

Page 1 de 4

### Devis n° CRE002291

Notre référence PRE002016  
En date du 20/09/2022  
Suivi par SERANDOUR Katia  
Tél du client 02.32.31.52.86

### . MAIRIE EVREUX

Place du Général de Gaulle  
27000 EVREUX  
France

Lien de parenté avec le défunt : Le Maire de la Commune  
**Obsèques de Monsieur X**

*En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport de corps (avant ou après la mise en cercueil), d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur - ou de 18 mm en cas de crémation - avec une garniture étanche et 4 poignées et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation et/ou la crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation).*

Fournitures et services TTC	Taux TVA	Prestations courantes TTC	Prestations complémentaires optionnelles TTC	Frais avancés pour le compte de la famille TTC
<b>Devis pour décès hôpital d'Evreux, toilette et habillage, mise en bière à l'hôpital d'Evreux, mise en bière à l'hôpital d'Evreux, inhumation en caveau cimetière Evreux</b>				
<b>Préparation et organisation des obsèques</b>		<b>230,00</b>	<b>150,00</b>	
Démarches administratives: demandes d'autorisation auprès des mairies, de la police, des cimetières, organisation avec les représentants du culte et du crématorium, déplacement au cimetière, rédaction des avis presse,...	20,00	230,00		
Toilette habillage. Tous vêtements portés par le défunt avant l'intervention du thanatopracteur seront détruits.	20,00		150,00	
<b>Cercueil et accessoires</b>		<b>710,00</b>	<b>40,00</b>	
Capiton LE SIMPLE blanc en non tissé avec ruban de finition	20,00	80,00		
* Cercueil ROC1, parisien chêne ordinaire, 22mm, teinté, 1935x645x379ht - 4 poignées, cuvette étanche, plaque d'identité.	20,00	630,00		
Préparation cercueil	20,00		40,00	
<b>Total cercueil et accessoires : 750.00 € TTC</b>				
<b>Cérémonie funéraire</b>		<b>640,00</b>	<b>150,00</b>	
3 Porteur(s) au convoi (-50 kms)	20,00	390,00		
Corbillard pour la cérémonie à l'église et/ou cimetière rayon 25 kms	10,00	250,00		
Maitre de cérémonie (-50 kms)	20,00		150,00	
<b>Inhumation</b>			<b>1 550,00</b>	
Caveau case simple 1 place ( hors semelle ) dans un rayon de 25kms	20,00		1 400,00	
Fourniture d'un jeu de dalles scellé par un marbrier suite à l'inhumation du cercueil	20,00		150,00	
<b>Total fournitures et services TTC</b>		<b>1 580,00</b>	<b>1 890,00</b>	<b>0,00</b>

\* Prestations et fournitures obligatoires. # Prestations et fournitures réglementairement obligatoires en fonction soit des circonstances du décès, soit des modalités d'organisation des obsèques.

« Article L.2223-18-1-1 du code général des collectivités territoriales



## ROC ECLERC Evreux

66-68 rue Saint Louis

27000 EVREUX France

Tél : 02 79 02 73 76

Fax : 02 32 58 27 68

Email : roceclerc-evreux@orange.fr

Habilitation : 2019 27 075 - SIRET : 48748758900078

Page 2 de 4

I.-Sans considération de leur origine, les métaux issus de la crémation ne sont pas assimilés aux cendres du défunt. Ces métaux font l'objet d'une récupération par le gestionnaire du crématorium pour cession, à titre gratuit ou onéreux, en vue du traitement approprié pour chacun d'eux.

II.-Le produit éventuel de la cession prévue au I est inscrit en recette de fonctionnement au sein du budget du crématorium où les métaux ont été recueillis. Ce produit éventuel ne peut être destiné qu'aux opérations suivantes :

- 1° Financer la prise en charge des obsèques des personnes dépourvues de ressources suffisantes, mentionnées à l'article L. 2223-27;
- 2° Faire l'objet d'un don à une association d'intérêt général ou à une fondation reconnue d'utilité publique. »

Taux	Base taxable	T.V.A.
20,00	2 683,34	536,66
10,00	227,27	22,73

Total HT	Total TVA	Total TTC (€)
2 910,61	559,39	3 470,00

### Acceptation

Le Soussigné accepte le présent devis établi à sa demande et charge l'Entreprise, qui l'accepte, d'en assurer ou d'en faire assurer la réalisation par tous moyens à sa convenance selon les conditions générales imprimées sur le dossier. Le soussigné s'engage sans réserve à payer à l'entreprise la somme ci-dessus, majorée le cas échéant, des prestations qui seraient demandées postérieurement à l'établissement de ce devis, ainsi que de celles qui sont commandées à des tiers et dont les prix ne peuvent être déterminés à ce jour. Ce devis est valable 1 mois.

**Devis établi le 20/09/2022, valable 30 jours à compter du 20/09/2022**

*Signature précédée de la mention "Lu et approuvé, bon pour acceptation"*